

lieux des côtes est plus claire, plus nette, & plus légère de près d'un dix-septième que celle qu'on puise près du rivage. Les tentatives pour rendre l'Eau Marine potable n'ont pas réussi, parce qu'en la dépouillant de son sel on ne lui a pas ôté son amertume, qui vient d'une espèce d'huile grossière. Quoique cette tentative paroisse peu possible, l'Auteur cite, comme une simple curiosité, une expérience qu'il a faite à ce sujet. Il a trouvé que l'Eau de Mer mise dans un vase en cul-de-lampe fait de cire vierge, & filtrée en le traversant, se délivre de tout son sel, & d'une partie de son amertume. Il est remarquable que l'eau douce gardée plus d'un an dans les vaisseaux, acquiert une qualité spiritueuse & inflammable. L'Auteur s'est convaincu par lui-même, qu'en débouchant avec précipitation des Barriques, & en approchant une lumière fort près de la bonde, le feu prenoit à l'instant. Il en attribue la cause à la corruption des insectes; & Mr. Molières qui nous a expliqué l'Huile de l'eau, l'attribueroit apparemment à cette huile qui s'en sépare. Mr. Boyle buvoit de cette eau inflammable, ou de l'Eau distillée, & un Medecin de Brest a suivi avec succès son exemple.

Pline & Aristote ont avancé que dans toutes les côtes, les malades ne mouraient que de Jusant, c'est à-dire, pendant le reflux, opinion confirmée par divers Auteurs cités par le P. Hardouin, & plus encore par le préjugé des Médecins & des Peuples maritimes de l'Europe. Mr. Deslandes détruit totalement cette idée par des faits qui ne souffrent guères de réplique. Il a prié les Religieux de la Charité qui ont soin de l'Hôpital de la Marine à Brest, de marquer avec exactitude le moment précis où mouraient leurs malades. Or il conste par les Registres des années 1727., 1728., & ceux des six premiers